

Accords fiscaux—Loi

et donc encore moins capables d'assumer ces dépenses transférées du fédéral... Ce n'est pas du fédéralisme copératif. C'est du fédéralisme prédateur et cela ne peut pas fonctionner et ne fonctionnera pas au Canada.» Pourquoi, s'il ne pouvait pas fonctionner en mars 1982, pourrait-il fonctionner aujourd'hui? Est-ce que le ministre des Finances va se lever et nous expliquer pourquoi ce qu'il a dit en mars 1982 n'est plus vrai en juin 1986?

De plus, deux jours après, le 24 mars 1982, le même ministre disait: «Prendre unilatéralement la décision de restreindre le financement comme le propose le gouvernement fédéral à l'heure actuelle pour en discuter ensuite avec le gouvernement des provinces, c'est mettre la charrue avant le boeuf. Nous devrions faire le contraire.» Que fait-il aujourd'hui, monsieur le Président? Voilà qu'après seulement quatre ans, la seule chose qui a changé, c'est qu'avant il était dans l'Opposition et, maintenant, il est passé du côté du gouvernement. C'est là le changement.

Tout ce qu'avaient dit les conservateurs, lorsqu'ils étaient dans l'Opposition, n'est plus applicable maintenant, une fois rendus du côté du gouvernement. Toutes les promesses, monsieur le Président. Qu'est-ce qui arrive à tout cela? C'est cela que se demande aujourd'hui la population canadienne. Je pense qu'il faut être réaliste. Il ne faut pas que les conservateurs soient nerveux quand on voit les sondages voulant que les Canadiens n'ont plus confiance. Justement le résultat, c'est leur politique qui avait fait croire aux Canadiens que tout était possible, que la lune, le ciel, la terre, on pouvait les avoir en même temps. Mais une fois rendus du côté du gouvernement, ils font exactement le contraire.

Je voudrais lire ce que dit l'Union de la fédération nationale des infirmières à propos de ce projet de loi, et je cite:

Nous trouvons très inquiétant le fait que le gouvernement a décidé unilatéralement de la structure des accords de financement. Il n'y a ni consultation ni consensus quand une seule partie prend la décision et que les autres n'ont que le droit d'y réagir.

Il nous semble qu'on a maintenant éliminé le superflu et on s'est même, d'après nous, attaqués au nécessaire; si les réductions continuent et si le ralentissement de la croissance des paiements de transferts fédéraux se poursuivent, le système de soins de santé va déperir, c'est notre ferme conviction.

Monsieur le Président, c'est de l'Union de la fédération nationale des infirmières. La suggestion des infirmières et des infirmiers du Canada: Voyons maintenant ce que dit la Fédération canadienne des étudiants:

La limitation de la croissance des transferts aux provinces au titre du financement des programmes établis, telle que proposée dans le projet de loi C-96 ne fera qu'accroître le problème du sous-financement qui est déjà si évident au niveau des institutions postsecondaires au pays.

Ce qui nous inquiète à propos de ce projet de loi, c'est qu'il s'attaque à un faux problème en ce sens que si les provinces ne respectent pas les ententes, on ne peut diminuer les fonds qui leur sont alloués. Il faut adopter une méthode de répartition des fonds pour garantir ce genre de chose.

Monsieur le Président, il y en a plusieurs et je pourrais continuer longtemps.

Mais soyons réalistes. Aujourd'hui, le gouvernement s'est «embarqué» dans une négociation. Demain justement, les négociations sur le libre-échange vont commencer avec les États-Unis. Comment? Tout d'abord nous pouvons entamer ces négociations avec la confiance que nous pouvons réussir à être concurrentiels avec les Américains si, en même temps, nous coupons les fonds afin que nos universités puissent avoir des

programmes de recherche, les meilleurs professeurs, les meilleurs services, les meilleurs instruments, afin que tout cela puisse être réalisé pour que nous puissions vraiment avoir une nouvelle génération qui soit prête à produire des biens et services et à les vendre, pas seulement aux États-Unis, mais au monde entier et vraiment être concurrentiels et avoir une économie solide et prospère.

Monsieur le Président, en coupant des fonds aux universités, nous allons à l'encontre de ce qu'on cherche à faire et, finalement, les Canadiens vont être perdants, parce que le gouvernement n'a pas su planifier, pas seulement les négociations sur le libre-échange, pas seulement le fait qu'il a commencé du mauvais pied les échanges et les négociations, mais parce qu'en même temps il coupe des fonds aux universités, à nos institutions financières.

Le deuxième aspect a trait aux personnes âgées. On est tous d'accord, et les chiffres sont là, et ce n'est ni au gouvernement ni à l'Opposition de les contester, mais il est clair que, dans l'avenir, nous allons avoir plus de personnes âgées que nous en avons maintenant. Donc, il est évident que nous aurons besoin de plus d'hôpitaux, de plus de lits dans nos hôpitaux, de plus d'équipements qui sont de plus en plus chers. Donc, si le gouvernement coupe des fonds aux provinces dans le domaine des soins de la santé, comment pourrions-nous réaliser cet objectif? Comment pourrions-nous dire à nos personnes âgées: «Ne soyez pas inquiètes, vous allez avoir un avenir stable, calme, et on est là pour prendre soin de vous», quand on coupe les fonds à nos provinces.

Donc, monsieur le Président, si nous proposons de retarder ce projet de loi de six mois, c'est justement pour donner l'occasion au gouvernement de s'asseoir à une table ronde avec les premiers ministres des provinces et de trouver une solution qui ne fera souffrir ni nos personnes âgées ni notre future génération.

● (2040)

[Traduction]

M. Nunziata: Monsieur le Président, encore une fois, les conservateurs s'abstiennent de défendre le projet de loi C-96.

M. Valcourt: Demandez un vote et vous verrez. Votons et vous verrez ce que nous en pensons.

M. le vice-président: La parole est au député de York-Sud—Weston (M. Nunziata).

M. Nunziata: Monsieur le Président, le député de Madawaska—Victoria (M. Valcourt) qui est resté à la Chambre toute la journée aujourd'hui dit que nous connaissons la position des conservateurs quand viendra le moment de voter. Nous savons en quoi consiste cette loi. Nous lui demandons simplement de dire aux citoyens de Madawaska—Victoria pourquoi le gouvernement fédéral propose d'amputer de 229 millions ses paiements de transfert au Nouveau-Brunswick d'ici les cinq prochaines années.

M. Valcourt: Parce que le gouvernement libéral a acculé notre pays à la faillite.

M. Nunziata: Le député n'a pas le courage de se lever pour défendre ce projet de loi. Je vois derrière lui la députée de